

Une «forêt urbaine» a été plantée vendredi à l'Axisparc de Mont-Saint-Guibert

Home > Régions > Brabant Wallon > Mont-Saint-Guibert - 22/11/2019 à 16:51 - Belga

🕒 Lecture 3 min.



Environ 300 mètres carrés de «forêt urbaine» ont été plantés vendredi sur un terrain situé à l'entrée de l'Axisparc de Mont-Saint-Guibert. Implanter une forêt si dense – trois arbres par mètre carré qui pousseront sans entretien – dans une zone d'activité économique est une première en Wallonie.

L'idée est de retrouver un morceau de forêt primaire pour améliorer la biodiversité. L'initiative a été prise par l'association d'entreprises Alliance Centre BW en partenariat avec l'Axisparc. Il s'agit aussi de compenser l'impact environnemental de l'Axisparc en réduisant son empreinte carbone.

La plantation de cette première parcelle de forêt urbaine – d'autres suivront – n'est pas la seule initiative destinée à réduire l'empreinte carbone d'Alliance Centre BW et de l'Axisparc dont l'association d'entreprises fait partie. Chaque mètre carré a été sponsorisé par les entreprises à hauteur de 60 euros. Ce qui permet, pour chaque mètre carré planté à Mont-Saint-Guibert, de planter également 100 mètres carrés de forêt à Madagascar via l'ONG Graine de Vie.

«Vingt-cinq arbres par 100 mètres carrés seront plantés à Madagascar. Le cycle de vie moyen d'un arbre est de 20 ans et chaque arbre planté là-bas capture annuellement au minimum 5 kilos de CO₂. Les 25 arbres vont donc permettre la séquestration de minimum 2.500 kg de CO₂», indiquent les responsables.

Une forêt plantée selon une méthode japonaise

La première forêt urbaine de l'Axisparc a été plantée selon la méthode japonaise Miyawaki mise en œuvre par l'association Urban Forest. Les arbres devraient dépasser la taille d'un être humain en deux ans, et la parcelle ne nécessite pratiquement aucun entretien. Juste à côté, une autre parcelle sera plantée de fleurs locales par une jeune société qui utilisera les déchets des restaurants du site pour créer du compost, et vendra les fleurs aux entreprises du parc pour éviter les commandes de bouquets et de fleurs poussant parfois à des milliers de kilomètres.

«J'ai été tout de suite emballé par ce type de projet: comme pour la forêt urbaine et son pendant à Madagascar via Graine de Vie, l'intérêt est d'obtenir un meilleur bilan carbone. L'idée est de rendre l'Axisparc 'zéro carbone'd'ici quelques années», indique le fondateur de l'Axisparc, Henri Fischgrund.

Des arbres à chaque nouveau-né

En partenariat avec l'Alliance, la Commune de Mont-Saint-Guibert participe aussi au projet « Une forêt comme ma commune » supervisé par l'ASBL Graine de vie et Urban Forests. « Nous voulons replanter la superficie de notre entité, soit 1 863 ha, à Madagascar, tout en réalisant la plantation de forêts primaires dans les parcs d'activités économiques », explique l'échevine Sophie Dehaut (MSG Co-Hé-sion). Concrètement, la Commune met à la disposition un terrain d'environ 300 m² situé à l'ancienne pinède dans la zone multisports rue des Cerisiers. Et, dans le cadre de la politique de la petite enfance, a décidé que, pour chaque naissance de Guibertin(e) dès janvier 2020, un arbre y sera planté par le service travaux, ainsi que dix arbres à Madagascar. « L'objectif est de porter un projet de certification carbone qui consiste à planter des arbres pour atténuer les effets de nos émissions de CO₂ et de contribuer à la reforestation. » Les parents des nouveau-nés seront informés de cette action à travers une lettre de félicitations lors de la naissance et/ou lors de la cérémonie d'accueil des nouveau-nés et seront invités pour la plantation de l'arbre sur la parcelle communale.